



ETABLISSEMENT L'ETAPE JEUNES

36 route de Clisson - 44200 NANTES

☎ 02.40.03.34.37 - 📠 02.40.34.88.44

Mail : ej.secretariat@etape-nantes.fr

UFP (Unité de Formation Pédagogique)

50 rue Alsace Lorraine - 44400 REZE



Projet Pédagogique

UFP

1- Les missions de l'UFP

- Accueillir en journée des jeunes en situation de rupture grave, soit scolaire, soit d'insertion
- Des activités de re mobilisation
- Dans un réseau inter-établissement

2- Les spécificités du public

- Public relevant de la Protection de l'Enfance
- Dans un parcours d'échec et d'exclusion

3- Les orientations éducatives générales

- En cohérence avec les principes d'intervention définis dans le projet d'établissement
- Une pédagogie centrée sur le jeune
- Mise en situation de réussite
- Au service d'une meilleure estime de soi
- L'activité technique : un support
- La créativité

4- L'organisation, le projet pédagogique

41- Procédure d'admission

42- Mise en œuvre du projet

Accueil du jeune, premiers repères

Une recherche de sens, un accord formalisé, et l'élaboration d'un projet individualisé

Des supports techniques variés

Des apprentissages

Une évaluation

43- Des règles à respecter, une exigence de sécurité

5- Le travail d'équipe

6- Les moyens matériels

7- Les partenariats

1- Les missions

Accueillir en journée des jeunes en situation de rupture grave, soit scolaire, soit d'insertion, sur la base d'activités techniques.

Les missions de l'UFP s'inscrivent dans le cadre des missions globales de l'établissement « l'ETAPE Jeunes », (l'hébergement, la protection et l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie). Elles consistent à accueillir en journée des jeunes en situation de rupture grave, soit scolaire, soit d'insertion, sur la base d'activités techniques. Celles-ci visent à favoriser l'inscription des jeunes dans un système d'échanges et d'apprentissages sociaux en interne et dans les relations extérieures que l'activité va permettre. Au-delà des supports techniques, l'UFP est attentive à développer chez le jeune un éveil aux dimensions culturelles et citoyennes.

Des activités de re mobilisation :

L'individualisation des « programmes d'accueil » est un des moyens qui garantit une mobilisation active et authentique du jeune. Les ressources sont puisées en interne grâce à la diversité des activités qui se déroulent à l'atelier, mais aussi en externe afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes (parcours scolaires aménagés, projets en partenariat etc.). La dimension du soin est aussi prise en compte et implique parfois que notre action s'inscrive dans la complémentarité d'ITEP ou autres lieux de soin.

Très souvent, au regard des problématiques des jeunes accueillis, l'accès à un dispositif « de droit commun » s'avère difficile. Le travail qui s'effectue au sein de l'atelier doit malgré tout permettre au jeune, par la restauration du lien, la mise en confiance, qu'il se saisisse avec plus de sérénité des possibilités qui s'offrent à lui.

Les objectifs d'accès à la formation, à la qualification et à l'emploi sont abordés avec les jeunes. Les dispositifs du droit commun (en ce qui concerne la scolarité, formation, l'insertion...) sont des repères qui aident à l'évaluation. Les éducateurs techniques tentent alors d'évaluer les écarts entre compétences et pré requis (en terme de savoirs autant que de savoir être). C'est généralement sur la base cet « écart » que les accompagnements sont individualisés et personnalisés..

Dans un réseau inter établissement :

« Le nombre grandissant d'adolescent(e)s en rupture scolaire ou de formation et désinséré(e)s socialement est une préoccupation constante des institutions éducatives. Le réseau de remobilisation personnelle et préprofessionnelle inter établissements, créé à la fin des années 90, a pour finalité de prendre en compte cette réalité et pour objectif de construire des parcours personnels de remobilisation pour ces jeunes, en lien avec leurs familles. Il faut rappeler que ce réseau a vu le jour pour répondre à la problématique d'adolescent(e)s en situation de rupture grave, soit scolaire soit d'insertion. » (cf convention 2012 du réseau de mobilisation).

Il leur offre la possibilité d'expérimenter de nouvelles techniques professionnelles, dans des métiers différents. Il a aussi l'intérêt d'offrir une nouvelle chance de rencontre (jeunes/adultes) dans des contextes extérieurs à l'établissement d'origine des usagers.

Ce réseau regroupe 5 établissements et la PJJ de Loire-Atlantique-Vendée.:

- le CDEF
- le Foyer de la Jaunaie et le service d'AEMO de l'Association d'Action Educative

- le Centre de formation "la Calandre" et la Section d'Adaptation de l'Association René Tréméac
- les Petites Unités de l'Association L'ETAPE
- Enfance et Famille

Des documents encadrent ce dispositif :

- une convention signée entre les autorités (le Conseil Général, la DDPJJ et les associations concernées)
- un protocole de fonctionnement inter établissements

2- Les spécificités du public

Public relevant de la Protection de l'Enfance

Les jeunes accueillis à l'UFP relèvent de la Protection de l'Enfance et/ou d'une mesure PJJ. Ils ont entre 13 et 21 ans. Ils sont pris en charge dans l'établissement « l'ETAPE Jeunes » ou dans l'un des établissements appartenant au réseau de mobilisation. Pour les jeunes de moins de 16 ans, l'inscription scolaire est maintenue. L'accueil à l'UFP se fait alors dans le cadre d'une convention établie avec le collège de rattachement, dans le cadre d'un parcours aménagé.

Dans la limite des places disponibles des jeunes extérieurs au réseau peuvent être accueillis (services de milieu ouvert orientés par leur référent avec l'accord du juge des enfants ou de la DGS).

Dans un parcours d'échec et d'exclusion

Le projet d'établissement décrit les caractéristiques des jeunes accueillis dans l'établissement (« d'abord des adolescents, en grande souffrance, en insécurité psychique et en manque de repères, souvent dans l'incapacité de se projeter, marqués par des ruptures successives et manifestant un certain nombre de symptômes »). Les jeunes accueillis à l'UFP sont tout particulièrement dans une situation de rupture avec tous les réseaux habituels de socialisation (famille, école, formation). L'exclusion et l'échec ont pu renforcer un processus de marginalisation. Certains ont connu les services du secteur médico-social et du secteur du soin. Ils cumulent des difficultés inhibant les démarches de mobilisation et de socialisation (phobies, hyperactivité etc.) et nécessitent parfois des traitements médicaux. Certains cumulent des problèmes d'ordre psychique et des phases de passage à l'acte.

Ils sont souvent en grand conflit avec leur famille au regard de leur parcours d'échec.

Les jeunes accueillis à l'UFP et dans le réseau de mobilisation sont « *demandeurs de relations de proximité et individualisées, voire exclusives avec les adultes, souvent en difficulté pour se confronter aux exigences de la collectivité qui oblige à un partage* » (cf convention 2012 du réseau de mobilisation).

3- Les orientations éducatives générales

Les orientations éducatives sont à mettre en lien avec ce qui caractérise les jeunes fréquentant l'UFP : des jeunes en situation de désaffiliation¹ et de grande rupture.

Ainsi, à partir d'une activité support, il s'agit de permettre l'émergence d'un lien éducatif repérant, permettant que le jeune se construise une image positive de lui-même, afin d'enrayer le processus d'échec auquel il est confronté.

En cohérence avec les principes d'intervention définis dans le projet d'Etablissement :

- ✓ Protection
- ✓ Rechercher l'engagement du jeune accueilli dans la construction de son projet
- ✓ Le jeune accueilli est un sujet, « porteur de savoir »
- ✓ La pédagogie de la mise en situation doit favoriser l'expérimentation
- ✓ Prendre en compte la place de la famille
- ✓ Construire une relation dans le temps et la continuité dans le parcours de vie du jeune
- ✓ L'équité de traitement
- ✓ La créativité comme moteur d'un accompagnement personnalisé et adapté
- ✓ Favoriser la prise de conscience de la citoyenneté, l'accès à la socialisation, à la création de lien social
- ✓ La laïcité, principe fondateur qui permet l'échange

Une pédagogie centrée sur le jeune

Compte tenu de la grande diversité des difficultés du public accueilli, l'UFP adapte en permanence son action éducative qui est **individualisée**. Convaincus que la formation de la personne et du citoyen dépend autant de la façon dont les savoirs se construisent que de la nature des savoirs eux-mêmes, nous nous appuyons sur les travaux de Philippe MEIRIEU² qui précise que : "**C'est au cœur de l'activité éducative que se transmettent les valeurs** mais à condition que l'on ne conçoive pas la transmission de ces valeurs de façon mécanique (exhortation) mais plutôt comme une contagion. **Ce sera l'organisation même de la situation d'apprentissage qui sera porteuse de valeurs...** si elle permet à des individus d'exister ensemble comme sujets éthiques, c'est-à-dire reconnaissant dans chaque être un sujet possible et ne les engageant pas à se considérer réciproquement comme des objets".

¹ Robert CASTEL définit 3 zones de l'espace social selon le degré de cohésion qu'elles assurent : zone d'intégration (travail et supports relationnels solides), zone de vulnérabilité (précarité du travail et fragilité relationnelle), zone de désaffiliation (absence de travail et isolement social). Les jeunes accueillis se situent dans la zone de désaffiliation.

² P.MEIRIEU : Le choix d'éduquer" (ESF. Coll. pédagogiques - pédagogies Dijon 1991

Une pédagogie centrée sur le jeune

Compte tenu de la grande diversité des difficultés du public accueilli, l'UFP adapte en permanence son action éducative qui est **individualisée**. Convaincus que la formation de la personne et du citoyen dépend autant de la façon dont les savoirs se construisent que de la nature des savoirs eux-mêmes, nous nous appuyons sur les travaux de Philippe MEIRIEU³ qui précise que : "**C'est au cœur de l'activité éducative que se transmettent les valeurs** mais à condition que l'on ne conçoive pas la transmission de ces valeurs de façon mécanique (exhortation) mais plutôt comme une contagion. **Ce sera l'organisation même de la situation d'apprentissage qui sera porteuse de valeurs**... si elle permet à des individus d'exister ensemble comme sujets éthiques, c'est-à-dire reconnaissant dans chaque être un sujet possible et ne les engageant pas à se considérer réciproquement comme des objets".

Mise en situation de réussite

Le choix **d'une pédagogie centrée sur le jeune est essentiel** pour des adolescents dont les difficultés sont avant tout d'ordre relationnel et social.

La volonté de mettre les usagers en situation de réussite implique le respect d'une progression qui comme le précise Margot BRETON "Comment travailler avec des personnes difficiles à rejoindre" (Revue de travail social - Université Laval – Québec 1989) :

"- démarre avec chaque jeune là où il en est (idée d'évaluation),

- crée une succession de défis optimaux en se rappelant que les gens apprennent seulement si les défis ne sont ni trop petits, ni trop grands (idée d'objectif),

- s'appuie sur les centres d'intérêt de chacun (idée d'individualisation)".

Il faut souvent accepter des phases régressives pour que les adolescents se ré-autorisent à accepter des expériences positives reconstruisant leur estime d'eux-mêmes.

Au service d'une meilleure estime de soi

L'activité au sein de l'UFP a pour finalité de permettre la construction pour chaque jeune, d'une meilleure image de lui-même et l'émergence (ou le renforcement) d'une relation de confiance en lui-même et en l'autre. A partir de ce lien créé, à partir également de ce que le jeune va pouvoir produire, il va se découvrir capable de s'inscrire dans une relation, capable d'apprentissages, capable de relations apaisées avec d'autres jeunes, des partenaires, des personnes d'autres générations etc ... Le travail en direction des familles prend appui sur cet élément essentiel.

Cette mise en confiance est le préalable nécessaire à toute projection dans l'avenir.

L'activité technique : un support

L'atelier est le lieu principal et privilégié dans lequel se déroulent les activités techniques. L'équipement y est diversifié et permet une multitude d'expériences dans des domaines variés tels que la menuiserie, la peinture, la métallerie, le carrelage, etc. Les réalisations peuvent être individuelles ou/et collectives. L'essentiel est que ces réalisations aient un sens pour l'utilisateur et s'inscrivent dans son projet individualisé.

³ P.MEIRIEU : Le choix d'éduquer" (ESF. Coll. pédagogiques - pédagogies Dijon 1991

La créativité :

Pour que la prise en charge d'un jeune soit opérante au plan éducatif, l'activité technique doit représenter un intérêt pour le jeune, mais aussi pour l'éducateur qui la met en œuvre.

Avec des adolescents dans la difficulté à se projeter, le simple apprentissage de gestes techniques ne suffit pas à entretenir la motivation et l'inscription « durable » dans des activités.

La passion que va éprouver l'éducateur pour l'objet réalisé avec le jeune est souvent déterminante. C'est à ce prix que s'opère une forme de « contagion », de « connivence » qui ouvre la porte à une relation d'échanges, à un lien éducatif.

Ainsi, les réalisations que donne à voir l'UFP sont en partie le reflet des compétences, mais aussi des centres d'intérêt et d'une certaine manière du « rapport au monde » des éducateurs techniques (construction de bateaux, d'objets insolites et ludiques comme le « cyclo simulateur », le « tourne broche vidéo » etc.) Quelles qu'elles soient, l'important dans ces réalisations est l'impact éducatif qu'elles génèrent plus que l'aspect ludique qu'elles peuvent évoquer (sans pour autant nier le lien entre ces deux aspects)

Cette possibilité pour les éducateurs de l'UFP d'imaginer des projets sans cesse nouveaux, de les mettre en œuvre et de faire preuve de réactivité dans la recherche de solutions, est à ce jour le moyen de « l'effervescence » nécessaire à la motivation de tous (jeunes et des adultes)

4- L'organisation, le projet pédagogique

4.1- Procédure d'admission :

Le travailleur social référent du jeune adresse la demande d'accueil à l'établissement (si la demande est adressée directement à l'éducateur technique, elle est relayée auprès du chef de service).

Un échange a lieu sur le sens de cet accueil éventuel à l'UFP lors de la réunion d'équipe.

Lorsque l'accueil est envisagé, le travailleur social à l'origine de la demande présente le jeune aux encadrants. Les difficultés compromettant son adaptation sociale et professionnelle ont été préalablement repérées et parlées avec lui. Le projet d'accueil s'appuie sur cet "état des lieux".

4.2- Mise en œuvre du projet

Le projet construit à l'UFP est en cohérence avec le DIPC et/ou le PPA plus global construit avec le jeune)

Accueil du jeune, premiers repères :

Dès le départ, la question du sens doit être présente, que le jeune soit volontaire ou pas. L'arrivée de celui-ci s'organise autour de la découverte de l'atelier, la présentation des personnes qui interviennent, et des consignes (organisation, sécurité, horaires, etc.).

Nous recherchons d'emblée à ce que « l'accroche » ait lieu, pour qu'une possibilité d'activité soit envisageable. Cette phase « d'appropriation » réciproque est essentielle. Elle passe à travers le dialogue, (souvent autour d'un café). L'aspect informel de cette « rencontre réciproque » permet que les centres d'intérêt, les réticences se discutent plus librement et soient pris en compte. La présentation de réalisations (photos,

vidéos, etc.) peut aider à ce que le jeune se représente mieux la diversité des offres de l'atelier. Il s'agit d'abord d'envisager le très court terme, d'organiser l'activité qui va pouvoir porter le jeune toute une après-midi.

L'UFP privilégie cette approche, organisée dans la souplesse, en tant que moyen favorisant le cadre contenant dans lequel le jeune va pouvoir trouver une place, (trouver du sens à ce qu'il va pouvoir faire dans ce lieu, avec ces adultes).

Une recherche de sens ... un accord formalisé ... et l'élaboration d'un projet individualisé

Il va souvent falloir plusieurs « passages » à l'UFP avant que le jeune exprime son accord pour engager quelque chose. L'accord oral sur ce qui va être fait à l'atelier est alors formalisé : quelques objectifs sont notés. Ils concernent des domaines tels que l'apprentissage de compétences techniques, scolaires et comportementales. Ils serviront de repères pour faire le point et aider le jeune à mesurer sa progression.

Cette formalisation est importante. Elle ne contredit pas la nécessité de créativité et d'ajustement en continu de la posture et des modes de réalisation du projet. Elle permet de poser un cadre structurant, de prévoir des échéances. Les objectifs ainsi formalisés pourront ensuite être réévalués.

C'est ainsi qu'un projet individualisé est élaboré, en cohérence avec le projet personnalisé d'accompagnement du jeune. Ce projet prend la forme d'un écrit, court, mais qui permet que du « tiers » soit posé et permette une communication « objectivée » entre les différentes parties prenantes (le jeune, les éducateurs techniques, ses référents éducatifs)

Des supports techniques variés ...

Les supports techniques sont très divers. Ils font appel de façon permanente à la notion de créativité. Ils s'appuient aussi à la fois sur les centres d'intérêt du jeune, mais aussi sur les passions et compétences de l'équipe des encadrants. C'est ainsi que la passion peut se transmettre et qu'une accroche éducative peut se nouer.

Les activités sont diversifiées. A chaque période, une activité « fil rouge » est engagée. Elle permet une action sur le long terme, une action où chaque jeune prend une place, et où chaque jeune se découvre capable de participer à une œuvre collective. Ces activités « fil rouge » sont par exemple : la construction d'un bateau (type « aber »), ou la rénovation de venelles dans le quartier de l'atelier, en partenariat avec des habitants du quartier.

Les réalisations peuvent aussi être des objets personnels, de décoration ou d'ameublement, ou encore des petits travaux demandés par des personnes du quartier. Souvent au terme de son passage à l'UFP, le jeune repart avec une réalisation dont il est fier, avec la conviction que ce qu'il a fait a de la valeur. Il mesure alors que le regard de ses proches change. C'est ainsi que l'objet créé devient support de relation et de valorisation vis-à-vis de son entourage, et tout particulièrement de ses parents.

Des apprentissages :

Les activités à l'UFP permettent des apprentissages, à plusieurs niveaux :

Apprentissage de relations apaisées, d'une relation humaine basée sur le respect mutuel, souvent à partir d'une relation duelle ... Cet apprentissage est possible parce que des conditions essentielles sont réunies : souvent un tout petit nombre, des propositions séquencées et adaptées à chacun, des séquences de courte durée qui se succèdent, une bienveillance de l'équipe encadrante.

Apprentissages inhérents à une posture d'ouverture sur l'extérieur : L'activité de l'UFP s'ouvre au maximum sur l'extérieur. En effet, si les éducateurs techniques sont compétents dans différents domaines, les activités développées font souvent appel à des connaissances spécifiques qu'ils ne maîtrisent pas. (par exemple, la construction d'un bateau impose des exigences incontournables). Sans être un handicap, ces « lacunes » représentent au contraire de multiples occasions d'ouvrir l'atelier sur l'extérieur. En associant le jeune à la recherche de solutions et aux moyens de l'obtenir (internet, professionnel, vendeur spécialisé ...), nous initiions un « réflexe » transférable dans de nombreuses situations de panne ou de problème de la vie quotidienne. Nous renforçons la relation jeune / adulte, nous inscrivons le jeune dans une démarche d'échanges socialisés, nous le confrontons à des situations d'explication de problème, de compréhension et de hiérarchisation d'informations, de prise de note etc ...

Ce contexte est propice à l'expérience de rencontres avec d'autres personnes, d'autres générations. L'ouverture de l'UFP sur le quartier est à cet égard essentielle dans le sens où elle offre de multiples occasions de relations, de partenariats, de coopérations.

Apprentissage de la durée : Nous sommes attachés à ce que les projets (réalisations techniques) petits ou grands soient achevés dès lors qu'ils sont engagés. Généralement, si le jeune est resté jusqu'au terme de ce qui était prévu, ce n'est ni le fruit du hasard, ni le résultat d'une obligation : c'est la qualité du lien qui a permis de durer.

Apprentissages techniques : les supports retenus à l'UFP offrent de nombreuses possibilités de découvrir et d'utiliser des outils spécifiques. L'utilisation de l'outillage (après enseignement) et l'enchaînement des différentes phases de travail dans la réalisation de l'objet obligent un apprentissage transversal aux différents lieux de prise en charge. Il s'agit du respect des contraintes. A l'UFP certaines sont incontournables, en particulier celles qui touchent à la sécurité . D'autres, faute d'être respectées, ont des incidences directes sur les critères de qualité ou d'esthétique de l'objet. Les contraintes sont d'autant plus acceptées que leur sens en est compris .

La mise en situation pratique permet aussi d'éprouver les connaissances scolaires des jeunes autant que le « bon sens pratique » (mesurer, convertir, calculer, planifier, anticiper, projeter)

Les activités sont le moyen principal des observations qui orientent le projet individualisé

Apprentissage à transmettre : Il arrive que le jeune devienne capable d'expliquer à d'autres ce qu'il a lui-même appris. Ces situations sont vécues comme des moyens de reconnaissance et de valorisation .Nous nous attachons particulièrement à développer ces conditions en proposant aux personnes extérieures qui nous sollicitent pour la réalisation de petits travaux (en général des voisins), de venir les réaliser eux même avec l'aide des jeunes.

Apprentissage à se projeter : Les expérimentations techniques sont autant de situations qui vont permettre au jeune d'envisager plus tard de travailler dans tel ou tel secteur professionnel. Il comprend aussi que dans sa vie d'adulte il sera capable de « bricoler », comprenant l'utilité de tout ce qu'il fait et voit faire à l'atelier.

Nous sommes alors amenés à créer des passerelles avec les partenaires qui vont être le mieux à même de relayer les projets des jeunes. (Mission Locale, MDPH etc), à organiser des stages en entreprise etc.

Une évaluation

Régulièrement, un bilan est fait, avec le jeune et aussi le travailleur social référent (celui par qui le jeune est arrivé à l'UFP), ou encore l'un des éducateurs « référents » de la structure d'hébergement qui l'accueille (pour les jeunes accueillis en établissement).

Cette évaluation est basée sur l'observation des encadrants, observation faisant régulièrement l'objet d'échanges avec le jeune.

Les éléments évalués sont à plusieurs niveaux :

- Une dimension comportementale : capacité à être en relation, avec d'autres jeunes, avec les adultes, avec des personnes extérieures, capacité à « tenir » dans le temps.
- Une dimension technique : capacité de comprendre, d'intégrer des connaissances scolaires (mesurer, calculer etc ...), de s'organiser, évaluation des compétences manuelles acquises ...

Des outils d'évaluation sont élaborés afin d'objectiver au mieux leur ré orientation en fin de parcours à l'UFP. L'enjeu est de permettre au jeune de « rebondir » sur la voie d'une insertion, ou encore sur d'autres modalités d'accompagnement si l'accès à ce que l'on appelle « le droit commun » n'est pas envisageable. L'équipe des éducateurs techniques, en lien avec les autres éducateurs, aide alors le jeune à mesurer les éventuels écarts entre les compétences qu'il a pu développer et les exigences du monde du travail, ceci afin de travailler à réduire cet écart ou de préciser le type d'orientation qui serait adapté à la problématique du jeune et à ses capacités.

4.3- Des règles à respecter : une exigence de sécurité

Dès l'arrivée du jeune, les règles de vie à l'atelier sont communiquées au jeune. Elles sont également affichées. Le règlement est transmis aux professionnels qui orientent un jeune.

Les règles de vie à l'UFP traitent des questions d'hygiène, de sécurité, de respect des biens et des personnes, d'organisation, d'horaires. Le respect de ces règles est obligatoire. C'est un élément essentiel dans le projet de l'UFP et dans la nécessité d'être pour les jeunes sécurisant et contenant, en cohérence avec le projet d'établissement.

D'autre part un protocole d'intervention dans des situations de violence et/ou comportant des aspects traumatisants a été élaboré au niveau de l'établissement et s'applique à l'UFP.

5- Le travail d'équipe

Deux éducateurs techniques spécialisés :

L'accompagnement des jeunes est assuré par deux éducateurs techniques spécialisés à temps plein. Lorsque le jeune est accueilli au PHARE ou au SEMA, l'accueil du jeune fait l'objet, en amont, d'un temps d'échanges. De même, lorsqu'une synthèse est organisée sur le lieu d'hébergement (PHARE ou SEMA), un des éducateurs techniques y participe.

Il s'agit en effet, à la fois de respecter les lieux différents où le jeune « joue », à chaque fois, des positionnements différents. Mais dans le même temps, il est essentiel de communiquer, de permettre aux professionnels diversement engagés dans l'accompagnement du jeune, de confronter leur point de vue afin de viser une meilleure cohérence de l'action éducative.

Réunions bimensuelles de fonctionnement :

Mensuellement, deux réunions se tiennent, animées par le chef de service. Ces réunions permettent de faire le point sur les admissions, les projets, les situations singulières de chacun de jeunes accueillis.

Des outils de communication professionnelle :

Des outils permettent les transmissions d'informations indispensables au suivi des jeunes : suivi d'activité, cahier de transmission d'informations. Le chef de service éducatif est particulièrement vigilant quant à la transmission des informations nécessaires aux membres de l'équipe.

Travail avec la psychologue :

Travail régulier avec la psychologue de l'établissement.

Analyse des pratiques :

1 heure par mois, animée par une psychologue extérieure à l'établissement.

Accueil de stagiaires :

A l'UFP, comme dans l'ensemble de l'établissement, l'accueil de stagiaires est une priorité. Il s'agit en effet de contribuer à la formation des professionnels par un engagement de l'ensemble de l'équipe professionnelle, et de chaque professionnel impliqué. Des stagiaires éducateurs Techniques Spécialisés sont accueillis. Un protocole a été élaboré dans l'établissement. Il est en cours de ré écriture.

6- Les moyens matériels :

L'UFP est localisé au 50, rue Alsace Lorraine, à Rezé (Quartier de Pont Rousseau) : un atelier de 250 m2. L'implantation de cet atelier dans le quartier de Pont Rousseau favorise l'insertion dans un quartier, les relations de voisinage, les possibilités de partenariat « de proximité, en cohérence avec le projet d'établissement et le projet associatif.

Equipement de l'atelier :

- Outillage pour le travail du bois, de la métallerie et l'entretien des bâtiments.
- Un bureau
- Une salle de travail et de réunion
- Equipement informatique
- Des vestiaires

7- Les partenariats :

Un des principes essentiels à l'UFP est l'ouverture de l'atelier. Cette ouverture contribue à la socialisation des jeunes. Les partenariats sont de nature diverse. Ce sont les divers partenariats qui permettent une richesse de réponses.

L'inscription de l'UFP dans le quartier de Pont-Rousseau permet **des partenariats de proximité**, avec les commerçants de la rue (pizzeria, garage, pharmacie etc ...) : possibilité de stage pour tel jeune, petits chantiers ... Le partenariat peut aussi se décliner au niveau du voisinage, lorsque des projets communs émergent, ou que des services sont rendus (petites réparations, échange d'outillage, échange de savoirs ...)

L'inscription de l'UFP dans la commune de Rezé permet **des partenariats avec la Ville de Rezé**, l'ARPEJ-Rezé (Association de Loisirs pour les jeunes). L'UFP est associée annuellement à l'opération « Rezé les couleurs ». Elle est sollicitée pour la rénovation des venelles de Pont-Rousseau, en lien avec les habitants du quartier.

Les activités techniques et les différents projets provoquent également des **partenariats avec des associations diverses** : la Cale 2 l'Ile (Association nantaise pour la sauvegarde du patrimoine maritime et fluvial), et des collectivités (La Ville de Nantes autour des opérations « Santé » par exemple)

Des partenariats sont liés à l'activité du service, aux projets d'insertion : Mission Locale, Organismes de formation, entreprises, PJJ, ASE etc...

*Projet de service de l'UFP, validé par le conseil d'administration du 17 janvier 2013,
Modifié par le conseil d'administration du 24 octobre 2013 (changement de nom de l'établissement)*